

Questions locataire appartement 56 immeuble D du 21/05/2025

Référence courriel Séverine ZOU du 20/05

B) « menuiseries mixtes équipées de persiennes en aluminium » = « AMELIORATION DE L'HABITAT » = Informer les locataires = leur donner un lien vers une MARQUE et le MODELE choisi ; le « panneau de chantier » indique seulement PHENIX ;

C) « par mesure de sécurité, il est préférable que vous n'ayez pas accès à votre cuisine pendant la durée de l'intervention » = pas clair ; à préciser par *Conducteur de travaux principal EIFFAGE* au niveau de la **suppression du vide ordure collectif** .

Remarques

C1 - Rôle du sas désamiantage autour fenêtre (séjour à 2 fenêtres, 2 chambres à 1 fenêtre, salle de bain à 1 fenêtre basculante, cuisine à 1 fenêtre) = limiter dissémination des particules fines (amiante, colle) et poussières (colle, PVC) dans la pièce.

C2 - Augmenter le volume du sas à toute la cuisine

- permet de condamner la **pelle du vide ordure collectif** (voir vidéo de CHRISTAL) dont la gaine peut contenir de l'amiante ;

- disperse les particules fines dans les armoires fixées aux murs, les buffets, les tiroirs, le congélateur, le réfrigérateur (voir [diaporama](#) KLAPTY images sphères) ;

C3 – MA et CDG (plus de 65 ans) demandent à Séverine ZOU, Coordinatrice travaux EIFFAGE de venir voir sur place afin de noter, pour l'équipe de déménagement,

- les meubles à déplacer (2 bahuts, 1 congélateur ?, 1 réfrigérateur ?, 1 cuisinière ? , 1 machine à laver vaisselle ?),

- le nombre de caisses de rangement (contenu des tiroirs et armoires) pour l'opération de désamiantage prévue sur 1 jour.